

Première Fête de l'Attelage à Dommartin les Remiremont



Dimanche
27 juillet 2014



L'association les Cavaliers de la Licorne avec le CDTE des Vosges vous invitent à participer à la première fête de l'attelage sur le site des anciennes sablières route de Xonvillers à Dommartin les Remiremont (à 500m de la sortie Vecoux Dommartin sur RN 66) .

Déroulement de la journée :

Départ du routier à partir de 9h (environ 15 km avec 1 ou 2 obstacles au retour).

Repas à partir de 12 h

Maniabilité a partir de 14 h.

Chef de Piste : Olivier Desbraux

Remise des plaques à partir de 17 h

Toute la journée démonstration de longues rennes, débardage et marché de produits locaux.

Pour ceux qui souhaitent arriver la veille et camper sur place il y a possibilité de paddocks avec herbe. (prévenir à l'avance)

Les bulletins d'engagement avec leur règlement sont à retourner pour le 20 Juillet à :

Les Cavaliers de la Licorne

Maison des associations

88200 Dommartin les Remiremont.

Renseignements : Franck BEFFEYTE (33)06 77 76 04 27
licorne88.dommartin@laposte.net

Gérard ANDRE (33)06 71 06 52 67 cdte.vosges@orange.fr

Fiche d'engagement

NOM Prénom :

Adresse :

.....

N° licence ou police d'assurance :

Portable : Email :

Participera au Derby du dimanche 27 juillet 2014 à Dommartin les Remiremont. .

Nom des chevaux :

N° de SIRE :

"	"
"	"
"	"
"	"

Engagement 25€ comprenant 2 repas .Repas supplémentaire 10€

Engagement 25 x=€ + Repas supplémentaires 10 x=€

Ci joint Chèque de € à l'ordre des Cavaliers de la licorne.

RAPPEL :

Vous devez avoir les papiers de vos chevaux et ces derniers doivent être à jour de leurs vaccinations .

Vous devez être en possession d'une licence d'équitation ou d'une assurance RC couvrant votre pratique de l'attelage et les dégâts causés par votre (vos) équidé(s).

Je vous rappelle aussi qu'il ne s'agit pas d'une compétition , ni d'une épreuve officielle , mais d'une rencontre informelle dans laquelle aucune épreuve n'est obligatoire , chacun devant agir selon ses capacités .

Chacun est responsable de ses chevaux , de son matériel , de son parcours sur les routes et chemins .

Le port du casque et du protège dos est évidemment conseillé.